



LA SST : UNE RESPONSABILITÉ QUI SE PARTAGE !

MOT DE LA RÉDACTION

➤ Identifier, contrôler et éliminer les dangers, doter son entreprise d'équipements, d'outils et de méthodes sécuritaires constituent une part importante de ce qui doit être fait en SST, mais ce n'est pas tout ! Encore faut-il que les travailleurs participent à la SST, qu'ils soient formés et informés des risques reliés à leurs tâches et que leur superviseur s'assure que les normes de sécurité soient respectées.

Faire de la prévention en milieu de travail permet de préserver la santé et la sécurité des employés, mais la maîtrise des risques contribue aussi à leur mieux-être, tout en augmentant la performance de l'entreprise. Les accidents du travail et les maladies professionnelles génèrent des pertes considérables en termes humains et financiers, spécialement si l'on ne prend pas au sérieux les risques professionnels, et ce, quelle que soit la taille de son entreprise. Tout le monde a un rôle à jouer dans la prévention des risques professionnels. Pour parvenir à changer les mauvaises habitudes, chacun à son niveau, de la haute direction aux travailleurs, doit participer à la SST et devenir un acteur du changement désiré.

Ce numéro de *Convergence* contribuera à davantage conscientiser vos gens en SST. En ce sens, que devriez-vous savoir ? De prime abord, quelques règles d'or pour tout dirigeant d'entreprise. Vous verrez aussi quels devraient être vos objectifs en SST comme employeur. Peut-on offrir un milieu de travail où la culture permettrait à chacun de vivre sa vie professionnelle sans accident ? Des témoignages vous feront connaître les caractéristiques de travailleurs « sains et saufs ». Que dire de l'importance de l'initiative sécuritaire pour contrer les nouveaux dangers et de la nécessité du respect des règles de sécurité ? Des suggestions fort intéressantes sont offertes. Vous découvrirez également les compétences-clés des membres du comité de santé et sécurité.

À cela s'ajoutent des articles sur le déplacement de charges et le métier de manutentionnaire, les bienfaits d'une carte de travail pour réduire le nombre et la gravité de ses accidents, ainsi que le pourquoi et comment valoriser son personnel. De plus, vous est partagé le témoignage d'une entreprise pour s'assurer du transfert des compétences et préserver l'avenir.

En SST, il faut constamment se renouveler. Chaque changement de procédés ou de techniques de travail commande que l'on revoie ses façons d'agir. Rien ne doit être court-circuité ou pris pour acquis. Cela constitue, certes, un enjeu, mais combien fructueux quand on diminue ses risques professionnels. De la conception d'une machine aux mesures de protection individuelle et collective, en passant par la vérification des équipements de travail en place, un minimum de connaissances est requis pour bien prioriser ses actions de prévention, puis les mener à bien. La SST, cela ne s'improvise pas, plusieurs domaines de compétence entrent en jeu. L'expertise, un regard assez critique, de bonnes pratiques, des techniques de travail adéquates, voilà ce dont toute entreprise a besoin en SST ! Un numéro à partager avec ses employés !

Bonne lecture !